

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE-TARENTEAISE



DATE DE CONVOCATION :

Le 13 avril 2015

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 18
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 16
- AYANT DONNE POUVOIR : 6

Le lundi 20 avril 2015 à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil municipal de Val d'Isère, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY (Bourg-Saint-Maurice)
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Oliver PETIT (Sééz)
Madame Maud VALLA, Monsieur Gilles MAZZEGA (Tignes)
Madame Audrey NALIN, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Olivier PETIT), Clémence BERGER-SABBATEL, Séverine FONTAINE (pouvoir à Maud VALLA), Claude MAHNANA, Arlette NOIR, Simone PERGET (pouvoir à Jean-Luc CRETIER), Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR, Alain EMPRIN, Louis GARNIER (pouvoir à Michel GIRAUDY), Éric MINORET, Fabien RAISSON (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Jean-Christophe VITALE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Audrey NALIN

**N°2015-19 COMPTES DE GESTION 2014
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD indique que le Trésorier Principal de Bourg Saint Maurice a communiqué les comptes de gestion 2014 relatifs au budget principal et aux quatre budgets annexes de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise :

- Budget « Déchets des ménages et assimilés »
- Budget « Abattoir »
- Budget « Chambre funéraire »
- Budget « Transports »

Les comptes de gestion constatent toutes les opérations passées au titre de l'exercice.

Les opérations réalisées en 2014 dans les cinq comptes de gestion se résument par section comme suit :

	Budget Principal	Budget Déchets des ménages et assimilés	Chambre funéraire	Abattoir	Transports	TOTAL BUDGETS
--	------------------	---	-------------------	----------	------------	---------------

Fonctionnement

Recettes	8 607 742.40 €	7 869 279.31 €	14 503.77 €	69 838.76 €	624 944.89 €	17 186 309.13 €
Dépenses	8 626 185.51 €	7 001 309.27 €	13 334.91 €	71 922.51 €	364 431.81 €	16 077 184.01 €

A ces opérations, il convient d'ajouter la reprise des résultats 2013

Reports +/- 2013	738 118.78 €	3 260 655.40 €		2 083.75 €		4 000 857.93 €
------------------	--------------	----------------	--	------------	--	-----------------------

Investissement

Recettes	178 517.20 €	1 008 535.33 €	21 315.00 €	68 787.81 €		1 277 155.34 €
Dépenses	293 621.13 €	911 281.99 €	13 378.09 €	54 363.10 €		1 272 644.31 €

A ces opérations, il convient d'ajouter la reprise des résultats 2013

Reports +/- 2013	172 087.04 €	311 438.35 €	- 20 320.21 €	10 140.97 €		473 346.15 €
------------------	--------------	--------------	---------------	-------------	--	---------------------

Ainsi, les résultats sont conformes aux comptes administratifs.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'approuver les comptes de gestion tels que présentés par Monsieur le Trésorier Principal de Bourg Saint Maurice.

Après avis du Bureau communautaire du 07/04/2015, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** les comptes de gestion 2014 pour le budget principal et les budgets annexes.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

22 AVR. 2015

RECEPISSE